

Pôle communication

Mercredi 13 octobre 2021

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Louis Mapou, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mercredi 13 octobre, a adopté cinq délibérations du gouvernement et 17 arrêtés. Il a également examiné 15 dossiers d'étrangers.

Délibérations du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a habilité le président du gouvernement afin de défendre la Nouvelle-Calédonie devant le Tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie (pour une affaire) et devant la Cour administrative d'appel de Paris (pour quatre affaires).

Arrêtés du gouvernement

Au visa de Louis Mapou, président du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a donné pouvoir au président du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour prendre divers actes concernant la sécurité civile.

Au visa d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé la mise en œuvre d'une campagne de stérilisation de chiens et de chats à Houaïlou. Elle sera menée conjointement par l'association d'assistance aux animaux du caillou (AAAC), la direction des Affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) et un vétérinaire enregistré au service d'inspection vétérinaire, alimentaire et phytosanitaire (SIVAP).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé la création d'un traitement de données à caractère personnel dénommé « Stopcovidécole » et la mise en œuvre du téléservice associé.

Au visa de Yannick Slamet, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a suspendu un infirmier de son droit d'exercer pour une période de 60 jours. Cette décision fait suite à des manquements aux règles déontologiques de la profession d'infirmier.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié la composition nominative du conseil d'administration du centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret. Nadine Jalabert remplace Marie-Hélène Besson, Valentine Eurisouké remplace Yannick Slamet et Steeves Teriitehau remplace David Méyer.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié la liste des emplois et secteurs sensibles de la délibération n° 44/CP du 3 septembre 2021 instaurant une obligation vaccinale contre le virus SARS-CoV-2 en Nouvelle-Calédonie.

Au visa d'Adolphe Digoué, avec Christopher Gygès, membres du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a fixé les critères d'évaluation des dossiers complets de projets photovoltaïques de première catégorie situés sur la Grande Terre déposés pour la 9^e période d'instruction. Le quota restant à autoriser pour cette 9^e période est de 2 MWh pour un projet unique situé sur la section cadastrale « Deva » (Bourail). Afin de laisser le temps nécessaire aux pétitionnaires de constituer leurs dossiers de demande d'autorisation d'exploiter, la date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 décembre 2021.

Au visa de Gilbert Tyuïenon, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a attribué une subvention de 4 millions de francs à l'association « Prévention routière Nouvelle-Calédonie ».
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté modifié n° 2016-2397/GNC du 31 octobre 2016 portant agrément de la SAS GYGADEIX au bénéfice des dispositions des articles Lp. 45 ter 1 et Lp. 45 ter 2 du code des impôts. Il s'agit d'un programme d'investissement qui prévoit la construction d'un établissement hôtelier sous l'enseigne Intercontinental de catégorie 4 étoiles, comprenant 50 unités d'hébergement. Compte tenu d'un retard de construction et de livraison des équipements, lié à des problèmes d'approvisionnement inhérents à la crise sanitaire, le délai de réalisation de cet investissement est porté à 39 mois au lieu de 28.

Au visa de Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert des concours sur titres avec épreuve pour le recrutement dans le corps des ergothérapeutes du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie (deux postes). La clôture des inscriptions est fixée au 18 novembre 2021. Les épreuves se dérouleront à compter du 16 décembre 2021 pour le premier concours et du 17 décembre 2021 pour le second concours.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2021-1083/GNC du 11 août 2021 portant ouverture de concours sur titres avec épreuve pour le recrutement dans le corps des manipulateurs en électroradiologie du cadre des personnels paramédicaux de Nouvelle-Calédonie. Quatre postes sont ouverts, au lieu de cinq.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2021-983/GNC du 27 juillet 2021 portant ouverture d'une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des assistants de conservation du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie. Onze postes sont ouverts, au lieu de dix.

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2021-985/GNC du 27 juillet 2021 portant ouverture d'une sélection professionnelle d'intégration pour l'accès au corps des agents du patrimoine du cadre du patrimoine et des bibliothèques de la Nouvelle-Calédonie. Cinq postes sont ouverts au lieu de trois.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a ouvert un concours de recrutement dans les corps des professeurs certifiés du cadre de l'enseignement du second degré de Nouvelle-Calédonie (huit postes). La clôture des inscriptions est fixée au 10 novembre 2021.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié les représentants de la Nouvelle-Calédonie dans les secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique et de la modernisation de l'action publique, de la transition numérique, du développement de l'innovation technologique et, en lien avec le président, des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique. Au conseil d'administration de l'Institut de formation à l'administration publique (IFAP), Wilfried Loquet remplace Léa Nomoredjo en qualité de suppléant, Medjo Wahuzue et Mme Hea-Emelie Katrawi sont désignées respectivement en qualité de titulaire et de suppléante, et Yannick Slamet remplace David Guyenne en qualité de titulaire. Au comité d'orientation et de pilotage de la Caisse locale de retraites (CLR), Wilfried Loquet remplace Vaimu'a Muliava en qualité de représentant du gouvernement. Au sein de la Société d'économie mixte de la Nouvelle-Calédonie (SEM AGGLO), Pétélo Sao remplace Vaimu'a Muliava en qualité de représentant de la Nouvelle-Calédonie.

Au visa de Thierry Santa, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié les modalités de versement de l'allocation de soutien Covid-19 durant la période de confinement. La mention indiquant que le délai de 15 jours pour le dépôt de la demande « court à compter de la publication de l'arrêté au Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie » est supprimée. En effet, l'arrêté d'application n° 2021-469/GNC du 23 mars 2021 a été publié au Journal officiel de Nouvelle-Calédonie en date du 30 mars 2021. La suppression de cette mention est nécessaire pour permettre la recevabilité des demandes au titre de ce nouveau confinement.

Au visa de Joseph Manaute, membre du gouvernement

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a pris un arrêté portant délimitation transversale de la mer à l'embouchure de la rivière Nessadiou, à Bourail. La limite est matérialisée par deux points A et B qui départagent le domaine public maritime provincial et le domaine public fluvial de la Nouvelle-Calédonie, sous réserve du droit des tiers privés et publics.

* *
*

Examen de dossiers de ressortissants étrangers

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé une autorisation de travail et en a renouvelé 14.

ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

Louis Mapou, président du gouvernement

Secteurs des relations extérieures, de la sécurité civile, des affaires coutumières, de la stratégie minière, du suivi des transferts de compétences ; questions intéressant l'identité et la citoyenneté ; relations avec le sénat coutumier.

Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement

Secteur de l'enseignement ; questions relatives à l'enseignement supérieur, à l'égalité des chances et à la santé scolaire ; sujets inhérents à la famille, à l'égalité des genres, à la lutte contre les violences conjugales ; cause du bien-être animal.

Yannick Slamet, porte-parole du gouvernement

Secteurs du budget et des finances, de la santé ; politique sanitaire ; suivi des comptes sociaux et du plan Do Kamo ; politique de solidarité.

Adolphe Digoué

Secteurs de l'économie, du commerce extérieur, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche ; questions inhérentes à la production, au transport et à la réglementation de la distribution d'énergie électrique ; relations avec les provinces.

Gilbert Tyuionon, porte-parole du gouvernement

Secteurs de la fiscalité, du transport et de la mobilité, de la prévention routière, de l'aménagement et des infrastructures publiques ; suivi des affaires minières et du Fonds Nickel ; prospective et cohérence de l'action publique ; relations avec le Congrès.

Mickaël Forrest

Secteurs de la culture, de la jeunesse, du sport, de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; animation des actions en faveur de la solidarité ; coordination et suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, et de la promotion internationale du tourisme ; suivi des relations extérieures de la Nouvelle-Calédonie en lien avec le président du gouvernement ; relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

Vaimu'a Muliava

Secteurs de la construction, du patrimoine immobilier et des moyens, de l'urbanisme et de l'habitat, de la fonction publique ; coordination et mise en œuvre de la modernisation de l'action publique ; transition numérique de la Nouvelle-Calédonie, développement de l'innovation technologique ; suivi des relations avec les collectivités d'outre-mer du Pacifique en lien avec le président du gouvernement.

Thierry Santa

Secteurs du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ; politique du bien-vieillir et du handicap ; questions relatives à la recherche et à la mise en valeur des ressources naturelles.

Yoann Lecourieux

Secteurs des politiques du développement, de l'aménagement et de la cohésion du territoire, de la mise en œuvre des contrats de développement, du suivi des grands projets, du droit civil, du droit commercial, des questions monétaires ; suivi des questions intéressant la francophonie en lien avec le président du gouvernement ; questions de l'audiovisuel et des relations avec les communes de la Nouvelle-Calédonie.

Christopher Gygès

Secteurs de l'économie numérique et de l'économie de la mer ; transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, développement des énergies renouvelables, dialogue social, suivi des zones franches.

Joseph Manaute

Secteur du développement durable, de l'environnement et de la transition écologique ; gestion et de la valorisation du Parc naturel de la mer de Corail ; plan d'atténuation et d'adaptation aux effets du changement climatique, politique de l'eau et transition alimentaire.